



Projet social 2022-2025 EAJE « Les Lutins »

Table des matières

Propos introductifs	3
Les modalités de rédaction du projet social	3
L'interconnexion avec le projet éducatif local	3
I. Le contexte environnemental de l'établissement	4
II. Les axes principaux du projet social	5
III. Les modalités de mise en œuvre du projet	8
A. Les acteurs	8
1) Les acteurs associés à la mise en œuvre du projet social	8
2) L'organisation de la structure.....	8
B. Les partenariats.....	9
1) Partenariats internes	9
2) Partenariats externes	9
IV. Modalités d'évaluation du projet social	9

Propos introductifs

L'EAJE « Les Lutins » existe depuis une trentaine d'années. D'abord, Halte-Garderie associative, la structure a été municipalisée le 01 mai 2008, toujours sous forme de Halte-Garderie. En janvier 2011, l'EAJE « Les Lutins » est devenue une structure multi-accueil municipale de 24 puis 30 places d'accueil simultanées (jusqu'à 4 ans et jusqu'à 6 ans pour les enfants en situation de handicap). L'objectif étant de proposer un accueil régulier alors inexistant sur la Commune et de répondre aux attentes des ménages en offrant différents types de contrats (crèche et halte-garderie) et une amplitude d'horaires larges (7h15-19h) en adéquation avec ceux proposés par les services périscolaires et extrascolaires. Au fil des années, en cohérence avec les constats d'une hausse démographique et de la volonté d'offrir de nouveaux locaux au centre de loisirs Locmaria-Mômes, la collectivité a porté le projet de création d'une Maison de l'Enfance (MDE). Elle a pu ouvrir ses portes le 04 janvier 2011. La Maison de l'Enfance Ti Lucos était le premier axe de l'Agenda 21 de la Commune. Le bâtiment s'ancre dans une démarche de développement durable grâce à des matériaux minimisant la production de CO2. Aujourd'hui, la Maison de l'Enfance accueille :

- Un centre de loisirs avec une capacité d'accueil de 71 places (35 maternels et 36 primaires) ;
- Un multi-accueil « Les Lutins » de 30 places (dont 2 places d'accueil d'urgence) ;
- Un relais parents-assistantes maternelles (RPAM) ;
- Une permanence de la protection maternelle et infantile (PMI) ;
- Des associations d'assistantes maternelles ;
- Une partie de la garderie des écoles.

Cette proximité permet une mutualisation des moyens matériels et humains et une interconnaissance des différents modes d'accueil.

Les modalités de rédaction du projet social

Le projet social s'est dessiné au travers de réunions de travail entre la directrice générale des services et l'équipe de l'EAJE (notamment auprès de la Directrice Adjointe) et de l'analyse des besoins sociaux (ABS) en cours. Le projet social de l'EAJE se veut évolutif et attentif aux différentes évaluations des modes de garde qui seront portées au cours des prochains mois.

L'interconnexion avec le projet éducatif local

La Commune met en place un Projet Educatif Local (PEL) afin de traduire l'engagement des élus, leurs priorités et leurs valeurs dans le domaine éducatif. Il permet de définir le sens des actions menées sur l'ensemble du territoire par la communauté éducative en cohérence et en complémentarité ainsi que de fixer les orientations et les moyens à mobiliser afin de mener à bien l'ensemble des actions. Il concerne les 0-18 ans et est établi de 2020 à 2026 en organisant des évaluations et des mises à jour régulières afin de vérifier en continu la pertinence des actions. Ce travail a fait l'objet de 2 étapes :

- Une phase de définition en interne des objectifs municipaux ;
- Une phase de concertation auprès des parents et des partenaires.

I. Le contexte environnemental de l'établissement

Démographie :

- L'évolution annuelle moyenne de la population est de 4,7% depuis 2012, cela représente 237 individus en plus chaque année ;
- Le nombre de naissances enregistrées en 2019 est de 49 contre 36 décès ;
- La densité de population est de 219 hab/km² (contre 152hab/km² pour la Communauté de Communes du Pays d'Iroise).

Population active :

- Le nombre d'actifs est de 2 409, cela représente 74% de la population de 15-64 ans (contre 73% dans le département du Finistère) ;
- Le taux de chômage est de 7,3% au sens de l'Insee (contre 9% pour la Communauté de Communes du Pays d'Iroise) ;
- La part du temps partiel pour les femmes est de 33%, cette part est de 6% pour les hommes.

Structuration et de la répartition des ménages :

- Le nombre d'enfants de 0-3 ans est de 171, cela représente 3,4% de la population (contre 3,3% en France Métropolitaine) ;
- Le nombre de famille est de 1 551 (contre 1 424 en 2007) ;
- La part des 0-18 ans est de 27% au sein de la Commune (contre 21% au sein du Finistère).

Prise de vue sur l'habitat et le logement :

- L'objectif inscrit dans le plan local d'urbanisme (PLU) est de créer en moyenne 30 constructions neuves par an

Revenus des foyers fiscaux :

Le revenu médian de la population est supérieur à celui observé en Pays d'Iroise : 24 520 euros versus 22 212 euros en Pays d'Iroise.

Besoins de garde recensés sur le territoire :

La Commune observe des besoins de plus en plus importants en modes de garde alors même que les effectifs d'enfants restent stables. La liste d'attente conséquente en crèche est à ce titre un indicateur révélateur des besoins : au 1er juillet 2021, 25 enfants sont inscrits sur liste d'attente.

Trois facteurs principaux sont avancés pour expliquer cette augmentation de la demande et des besoins : le non-renouvellement des assistantes maternelles, la bi-activité des couples, l'augmentation des situations de monoparentalité. Une interrogation demeure sur le type de mode de garde à développer de manière prioritaire, les familles semblant a priori privilégier des modes de garde collectifs.

II. Les axes principaux du projet social

1) Présentation des axes principaux du projet social

Compte-tenu des constats territoriaux, du travail déjà engagé et de sa volonté d'agir en faveur de la mixité, de l'intégration, de prévention des inégalités, l'EAJE « Les Lutins » entend :

- Développer l'accueil des enfants en situation de handicap et toute action inclusive ;
- Développer le soutien à la parentalité et toute démarche coconstruite auprès des parents ;
- Maintenir les actions en faveur de la mixité, de l'intégration et de la prévention des inégalités (critères d'attribution des places à la crèche, opérations de communication) ;
- Accompagner l'éveil par les langues et la musique ;
- Développer les interventions de professionnels autour de la motricité des enfants.

2) Illustrations des axes du projet social

a) L'inclusion

Depuis son ouverture en 2011, 3 enfants porteurs de handicaps/ pathologies médicales importantes ont été ou sont encore accueillis. Si la structure porte évidemment des valeurs d'accueils collectifs quels que soient les handicaps, les expériences ont néanmoins mis en lumière différentes difficultés. Par ailleurs, la période entre le diagnostic posé et l'aménagement des prises en charge est parfois long. Il est important de souligner que les professionnelles n'ont pas toujours les compétences requises pour l'accompagnement d'enfants porteurs de handicaps lourds. La structure, grâce à ses expériences est néanmoins bien avancée sur le matériel spécifique et les postures ergonomiques nécessaires à l'accueil de certains enfants. A ce sujet, la commune de Locmaria-Plouzané avait sollicité l'aide de la Caf et pourra de nouveau le faire selon les situations.

Exemple d'action :

Constituer un réseau et mettre en place des activités permettant l'éveil et le bien-être des enfants en situation de handicap : L'EAJE souhaite maintenir le travail engagé auprès du CAMPS, d'ergothérapeutes, psychomotriciens, kinésithérapeutes, éducateurs spécialisés, afin de mettre en place des activités adaptées. Il s'agit aussi de développer les temps d'adaptation. Pour ce faire, les professionnelles de l'EAJE accompagneront l'enfant lors de ses premiers jours d'école (2-3 interventions sur 1h de temps à chaque fois), lui apportant ainsi un cadre rassurant.

b) La parentalité

Les 3 premières années de la vie d'un enfant constituent un moment fondateur dans son développement. Le nourrisson acquiert les bases qui lui permettront d'apprendre. Un accompagnement des parents est souvent crucial lors de ces trois années, afin de leur permettre d'être soutenus et de trouver du « répit ». La dimension de l'aller-vers doit être renforcée afin d'intervenir auprès des familles en difficulté. Consciente de cela, l'EAJE « Les Lutins » a développé des dispositifs, outils et des temps d'échanges afin de soutenir les parents dans leur fonction parentale. Cela se traduit par le triptyque suivant :

- Co-construction ;
- Echanges et informations ;
- Ecoute et mise en place de soutien psychique.

L'EAJE entend mettre en place un lien auprès des parents en leur permettant de s'investir dans :

- La participation aux fêtes de fin d'année organisées dans le cadre du projet pédagogique notamment en juin et en décembre ;
- La participation aux semaines de la Petite-Enfance ;
- Les réunions à thème, pour une réflexion sur la Petite-Enfance faite en commun avec les professionnelles de la structure ;
- L'accompagnement des enfants lors de sorties organisées au cours de l'année ou lors d'activités extérieures ;
- La semaine des parents.

Dans un deuxième temps, l'EAJE a organisé des réunions d'informations permettant d'explicitier le fonctionnement de la structure, la prise en charge au quotidien de l'enfant, etc. L'EAJE a développé un certain nombre de livrables destinés aux parents « livret d'accueil des familles » afin de présenter l'établissement, les différents types d'accueil, le système de facturation, la présentation de l'équipe, les différents processus d'apprentissage et d'éveils. Enfin, des interventions auprès de psychologues ont été mises en place à destination des parents.

Les parents en ont été demandeurs et acteurs puisqu'ils ont participé à la construction des différentes thématiques (la verbalisation de l'enfant par rapport aux impacts du port du masque, la problématique de la séparation parent-enfant, etc.). Une intervention annuelle est d'ores et déjà prévue.

Exemples d'actions :

Maintenir et développer « la semaine des parents » : Il s'agit de donner la possibilité aux parents d'intervenir pendant une semaine et de proposer des activités à leurs initiatives (lecture collective de contes, pratique d'un instrument, accompagnement lors de sortie).

Maintenir et développer « les réunions d'informations aux parents » : Ces temps sont dédiés à la présentation du fonctionnement interne de l'EAJE, des équipes, des projets en cours et à venir, des locaux et de la prise de vue de la « journée type d'un enfant ».

Développer des supports numériques ludiques : Il s'agit de mener un travail de montage vidéo recoupant l'ensemble des moments passés avec les parents, les enfants et de passer des moments conviviaux de restitution.

c) La mixité

L'EAJE travaille en collaboration avec les services de l'aide sociale à l'enfance (ASE) et du Département afin d'accueillir les enfants placés chez des assistants familiaux en halte-garderie sur des temps ponctuel (exemple : 2 heures le matin et/ou deux heures l'après-midi). Le but est de permettre à l'enfant de nouer des échanges avec ses pairs, de faciliter sa socialisation. Ces liens permettent également de juguler et/ou combler certains retards de développement repérés chez l'enfant. Enfin, ces temps permettent d'apporter un soutien aux assistants familiaux. D'autres modalités sont prévues afin de

faciliter ou de garantir l'accueil d'enfants dont les parents rencontrent des difficultés sociales et professionnelles et/ou qui sont inscrits dans un parcours d'insertion professionnelle. Il s'agit des contrats halte-garderie et de la mise en place de l'accueil d'urgence. Par ailleurs, la Commune a développé des dispositifs permettant de faciliter et de garantir l'accueil d'enfants dont les parents rencontrent des difficultés qu'elles soient sociales et/ou professionnelles. Cela se traduit notamment par l'adoption de nouveaux critères d'attribution des places à la crèche.

d) Autres exemples d'actions

Maintenir et développer des actions renforçant l'appartenance aux groupes : La crèche souhaite maintenir et développer des actions ludiques telles que « Petit Loup » qui permettent à l'enfant de déconstruire leurs peurs tout en accentuant l'appartenance aux groupes. Il s'agit de proposer aux familles de partir avec une peluche (source de peur chez l'enfant) et de conter ses aventures. Un travail sera engagé pour développer des temps ludiques (jardin partagé, etc.) permettant d'entretenir des liens avec les personnes âgées côtoyant ce type d'endroit (tout en renforçant l'esprit de groupe).

Pérenniser « la semaine du goût » : L'EAJE, dans le cadre d'une semaine thématique nationale, met en place des activités afin de faire découvrir aux enfants les différents fruits et légumes. Pour ce faire, les professionnelles accompagnent les enfants aux marchés et mettent en place l'activité ludique dédiée.

Développer le dispositif « bébé signe » : L'objectif est d'initier à la langue signée simplifiée (enfant de 6 mois et plus). L'objectif est double : accompagner l'enfant vers la réponse à ses besoins simples (dormir, manger, jouer) et lui donner des outils pour l'aider à extérioriser ses envies et ses émotions (peur, colère, etc.).

Pérenniser l'utilisation des « Snoezelen room » : C'est un espace pensé pour créer un lâcher-prise, dans une totale sécurité. Certains enfants très réservés s'ouvrent d'une manière spectaculaire dans cette salle. À contrario, l'environnement de la pièce aura tendance à apaiser les enfants les plus turbulents. L'objectif de l'EAJE est d'en développer l'utilisation et d'en faire une « salle itinérante » accessible à tous les enfants de la crèche.

Maintenir et développer les « journées pédagogiques » : L'EAJE met en place des temps de cohésion/co-construction avec son équipe. Ces moments sont aussi des tremplins pour co-écrire une feuille de route des activités à mettre en place pour les années suivantes (projets à venir, réécriture du projet pédagogique). Ces moments sont propices aux partages de connaissances acquises lors de formation (alimentation de l'enfant, etc.). En résulte un enrichissement pluriel dans le cadre initial de formation individuelle.

Pérenniser la participation annuelle de l'EAJE aux congrès de la Petite-Enfance : L'objectif est de permettre à différentes professionnelles de participer aux conférences (aménagement de l'espace, itinérance ludique) et d'en apporter la plus-value en développant de nouvelles activités au sein de la Crèche.

Renouveler la participation « aux semaines de la Petite Enfance » : L'EAJE souhaite réitérer son engagement et impulser un nouveau souffle par un mode projet renouvelé.

III. Les modalités de mise en œuvre du projet

Dans l'objectif de traduire les axes du projet social et ses grands enjeux que sont la mixité, l'intégration et la prévention des inégalités, l'EAJE « Les Lutins » s'attachera à :

- S'appuyer sur un réseau d'acteurs « Enfance jeunesse » du territoire ;
- Entretien et construire des partenariats.

A. Les acteurs

1) Les acteurs associés à la mise en œuvre du projet social

Les acteurs associés à la mise en œuvre du projet sont la Directrice Générale des Services, la Directrice de l'EAJE, la Directrice Adjointe, l'Educatrice de Jeunes Enfants et l'élu référent à l'Education-Enfance-Jeunesse.

2) L'organisation de la structure

a) *La commission d'attribution des places à la crèche*

Les commissions d'attribution des places à la crèche permettent d'être un jalon clé en matière de coordination, de prendre en considération les demandes d'accueil et de favoriser l'émergence de projets. Des réunions biennuelles (automne et printemps) sont organisées. Elles permettent d'apporter un regard sur la situation de l'offre et de la demande, principalement sur les places d'accueil en contrat mais aussi sur l'amplitude d'accueil en Halte-Garderie. Elles se composent, au minimum, de la directrice générale des services, la directrice de l'EAJE « Les Lutins », l'élu conseiller délégué « Education, Enfance – Jeunesse », l'animatrice du RPAM communautaire. Peuvent y être associés au besoin, d'autres élus et/ou d'autres professionnels.

Liens avec les élus : L'élu conseiller délégué « Education, Enfance – Jeunesse » est informé et associé à la vie de l'EAJE et reste attentif au taux de fréquentation et à la situation budgétaire.

Echanges formels et informels :

- Mensuellement, avec les responsables de services réunis lors de comité de direction (Codir) ;
- Hebdomadairement, avec la puériculture de secteur de PMI ;
- Lors de visites du médecin de la crèche.

b) *Les critères d'attribution des places à la crèche*

Les critères présentés ne sont pas seulement que des outils au service de la mixité. Ils se veulent être une réponse globale aux différents axes du projet social que sont le développement de l'accueil d'enfant en situation de handicap et de toute action inclusive, le soutien à la parentalité et le maintien des actions en faveur de la mixité, de l'intégration et de la prévention des inégalités. Le tableau d'analyse des critères d'attribution des places à la crèche se trouve en **annexe**.

B. Les partenariats

1) Partenariats internes

Les écoles maternelles : Depuis 2015, un travail est en cours avec les deux écoles maternelles de la Commune pour permettre aux jeunes enfants de découvrir leur future école. Vers le mois de mai, les enfants qui seront scolarisés en septembre sont invités, avec les professionnelles de l'EAJE, et/ou les parents disponibles à passer plusieurs matinées dans les classes TPS –PS de l'école qu'ils fréquenteront.

Le centre de loisirs : L'EAJE souhaite nouer des passerelles avec l'ALSH du territoire afin de créer des liens entre les différents enfants (enfants les plus âgés de l'EAJE et les plus jeunes de l'ALSH).

A l'échelle communautaire : Le Multi-accueil « Les Lutins » est la seule structure EAJE de la Commune. Si, par territoire nous pouvons entendre plus largement celui de la Communauté de Communes du Pays d'Iroise (CCPI), il faut souligner la facilité d'interconnaissance territoriale depuis le passage du RPAM en gestion communautaire (comparaisons de pratiques, bons plans, etc.). La directrice de l'EAJE participe autant que possible aux réunions des directeurs d'EAJE organisées par les services PMI et CAF 2 fois/an.

2) Partenariats externes

La bibliothèque de la Commune : L'EAJE a engagé un travail avec la bibliothèque en vue de développer des interventions permettant de faire découvrir l'univers des légendes, des contes et des mots (lecture collective, prêts de livre). Pour ce faire, un abonnement à l'année a été contracté. Par ailleurs, tous les mercredis, une bénévole de la médiathèque intervient auprès des enfants pour y faire des lectures.

Les associations locales : L'EAJE souhaite se rapprocher d'associations locales (Ti Lanvenec) afin de développer des espaces partagés de découverte. Par ailleurs, l'EAJE a créé des partenariats auprès de l'association « Lire et Faire lire » dont les bénévoles viennent, toutes les semaines, proposer des temps de lectures aux enfants. Un travail est également engagé avec l'association SKED en vue d'initier les enfants au bilinguisme régional (à partir de 2mois ½) via des comptines et des jeux en breton.

A l'échelle institutionnelles : Services du Département du Finistère ; Services de la Caisse des Allocations Familiales du Finistère.

IV. Modalités d'évaluation du projet social

Objectifs retenus :

- Correspondance des public accueillis fonction des publics repérés dans le cadre de l'ABS en cours ;
- Satisfaction des familles, des équipes (turn over, absentéisme, force de proposition) ;
- Bien-être des enfants (observation des pleurs, des conflits et des temps forts) ;
- Qualité des partenariats maintenus et créés notamment institutionnels, associatifs et locaux.

Indicateurs retenus :

- Nombre de partenariats maintenus et développés notamment associatifs ;
- Nombre d'activités annuelles mises en place ;
- Nombre de réunions avec les parents ;
- Evolution du taux d'absentéisme et du turn-over ;
- Analyse d'une enquête à développer portant sur les modes de garde proposés et l'attente des familles (portage et financement éventuel de projet).